

Bibliothécaire aux services en français

La Bibliothèque et les Archives à l'Université Laurentienne acceptent les candidatures pour un poste à durée limitée d'un an à titre de bibliothécaire (corps professoral) offrant des services en français pour la Faculté d'éducation et de santé et la Faculté des arts. De préférence, l'entrée en fonction sera le 1^{er} août 2026 ou comme convenu.

Le ou la titulaire du poste doit :

1. offrir des services de référence en ligne en français;
2. offrir, en français, des services de référence spécialisés dans ses domaines de responsabilité;
3. assurer la formation documentaire en français dans ses domaines de responsabilité;
4. réviser et tenir à jour le contenu français du site Web de la Bibliothèque et des Archives;
5. participer activement au développement et à la gestion des collections de la bibliothèque;
6. améliorer et élargir le tutoriel sur les compétences informationnelles offert en français en ligne.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à la bibliothéconomie, la personne choisie apportera des contributions aux activités d'érudition et à la gouvernance universitaire.

Qualifications

1. Diplôme d'études supérieures d'une école de bibliothéconomie reconnue par l'American Library Association (ALA) ou une formation et une expérience équivalentes jugées acceptables pour l'admission à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec; un diplôme en humanités, éducation ou santé ou dans un domaine pertinent, un atout;
2. Capacité de communiquer couramment en français, tant à l'oral que par écrit; des compétences de communication en anglais, un atout;
3. Connaissances et expérience en matière de ressources et d'outils documentaires généralement utilisés dans les bibliothèques universitaires;
4. Capacité avérée de développer et d'offrir des activités et du matériel pédagogiques efficaces;
5. Compréhension approfondie des principes du service au public;
6. Capacité de nouer et de maintenir des relations solides et de communiquer efficacement;
7. Capacité de travailler de manière autonome aussi bien qu'en collaboration;
8. Capacité de planification et d'organisation efficaces.

L'équipe de la Bibliothèque et des Archives se fait un point d'honneur de soutenir l'apprentissage de la population étudiante ainsi que l'enseignement et la recherche des membres du corps professoral. Pour ce faire, elle mise sur le développement de vastes collections documentaires et archivistiques, tant physiques que numériques. L'équipe assure également des formations en compétence informationnelle et offre de l'aide ponctuelle sous diverses formes. De plus, elle veille au maintien d'espaces d'étude sécuritaires et accueillants, propices au travail individuel ou collaboratif, tout en proposant des services spécialisés liés aux données, aux fonds d'archives et à l'édition. Les points de service de la Bibliothèque et des Archives sont la Bibliothèque J.N.-Desmarais, les Archives de l'Université Laurentienne, la Bibliothèque d'architecture et le Centre de ressources en éducation.

Située sur le territoire Atikameksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 membres de la population étudiante et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario

(160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, l'Université de l'EMNO, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de candidature

Un dossier complet comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- les coordonnées de trois répondants

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « Demande de poste – Bibliothèques et Archives ». La date limite pour la réception des dossiers est le 8 juin 2026.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>).

Puisque le ou la titulaire fera partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), les personnes candidates sont priées de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. Le salaire minimal au rang de bibliothécaire général est de 68 629,86 \$ avec des augmentations d'échelon selon l'expérience pertinente acquise, conformément à la Convention collective de l'APPUL.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca). Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure dans la lettre de présentation l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.